



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 27/02/2026

ID : 074-257401729-20260224-2026_02__1-AR

S²LOW

DELIBERATION 2026 02 04

Séance du mardi 24 février 2026 à 18h15 à la CCG – Salle Les Morènes - 38 rue Georges de Mestral, 74160 ARCHAMPS

Présidente : METRAL Christelle

Date de première convocation : 13/02/2026

Annulation comité défaut quorum : 20/02/2026

Nouvelle convocation : 20/02/2026

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 9

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 9

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, GILET Laurent, LAVOREL Joelle, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, PUGIN André, RANNARD Paul.

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, MORETTON Yannick,

Excusés : CHEVALIER Laurent, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, GILSON Fabrice, MIVELLE Laurent, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony, SEVE François, VERDONNET Christian

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet : **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 2026**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le comité syndical APPROUVE A L'UNANIMITE, le compte rendu du comité syndical du 20 janvier 2026.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,
Christelle METRAL



Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le 27/02/2026



ID : 074-257401729-20260224-2026_02__1-AR